

***Le Maire,***

*Rappelle à l'Assemblée qu'il était prévu la réalisation d'aménagement d'une salle polyvalente et sportive appelée « salle des archers ».*

*Cette salle est mise à disposition gratuitement de l'association de Tir à l'Arc.*

*Le coût de ces aménagements est estimé à la somme de 5 979,36 € HT. Le plan de financement s'établit comme suit :*

<i>Coût du projet</i>	<i>5 979,36 €</i>
<i>Subvention Conseil Régional (50 %)</i>	<i>2 989,68 €</i>
<i>Autofinancement communal (dont 1 171,95 € de TVA)</i>	<i>4 161,63 €</i>

*La Ville demande la prise en compte de ce projet dans le cadre d'attribution des subventions régionales.*

*Demande l'avis de l'Assemblée.*

***Le Conseil Municipal,***

*Ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

*Sollicite l'aide financière du Conseil Régional en vue de procéder à la réfection de la Salle des Archers.*